

# Actualités en droit social

Vendredi 6 décembre 2019  
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

## Animé par :

### Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université  
Montpellier I,  
Doyen honoraire de la Faculté  
de droit et de science politique,  
Avocat associé au Cabinet  
Barthélémy Avocats

## Organisé par :

### Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du  
travail, de la sécurité sociale et de la  
protection sociale  
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine  
Cabinet CRTD et associés

## Horaires :

De 9h15 à 17h45  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

Paris  
A définir

## Public visé :

Avocats, huissiers, experts-comptables,  
juristes

## Spécialités / compétences :

Droit du travail  
Droit de la sécurité sociale et de la  
protection sociale

## Prise en charge de la formation :

Eurojuris est organisme de formation  
certifié DATADOCK. Cette formation  
peut donc être prise en charge par les  
organismes financeurs. Numéro de  
déclaration d'existence d'EUROJURIS  
France : 11 75 375 0575

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Programme du séminaire

**Objectif de la formation** : Mise à jour des connaissances en droit du travail : analyse des dernières actualités législatives et jurisprudentielles

- Actualités législatives en droit du travail
- Actualités jurisprudentielles en droit du travail

## Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

Conditions : : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

## Demande de documentation

Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.